

( 4 )

16° Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
  - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
  - c. Fondations?
  - d. Caisse communales?
  - e. Biens d'église?
  - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
  - g. De biens-fonds?
  - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

16  
 A. Six sacs de blé et tout et vingt florins de quatre ball piens, deux char de bois de la commune de Pollockenax et un de celle de Lutly  
 B. Des deux communes.

( I )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures & par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Lorway

un Village

une commune proprement dite

De Lorway

De Morges

Lorway

un quart d'heure

Roman de l'ad. et de la Suisse

quart d'heure

Roman de l'ad. cinq enfants et de la Suisse trois

185  
 No 93



( 2 )

4. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

*Au plus une heure, les biens de Don Cuisin et Bastignin idem  
De vingt à vingt cinq minutes, Morges et Echallens  
A Saphirin 3/4 d'heure. Romanel idem*

a. Leurs noms. *Deuge, Breumenge et Breumenge 1/2 d'heure.*

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N.

5. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? *la lecture l'écriture l'arithmétique l'orthographe et la musique et la Religion.*

6. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *pendant toute l'année et l'hiver elle dure 6 heures et en été moins.*

7. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? *paléas, Prumes, Testament, Bible, Catéchisme, Dictionnaire, et poésies.*

8. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés? *les écoles se tiennent régulièrement comme il est prescrit.*

9. Durée de l'école chaque jour? *cela a été dit.*

10. Les enfans sont-ils distribués ou classés? *suivant leur savoir.*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S.

11. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? *après le décret fait il a été établi par la commune, et par le Ministre, et en suite ratifié par le Ballif.*

b. D'où est-il? *de la formation.*

c. Son nom *Jean Abraham Charles.*

( 3 )

d. Son âge. *vingt huit ans.*

e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *point n'étant pas marié.*

f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *depuis l'année 1784.*

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *aux écoles de Charité, dans de Lausanne, dont il est un de ses élèves, et auparavant la profession de condorcier.*

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? *rendant le haut des Prumes à l'église, et fait les prières le dimanche, venant pour cela aucun salaire.*

12. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

a. En hiver, } foit garçons ou filles. *plus ou moins mais apparemment il y en a 63.*

b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S.

13. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds? *un jardin derrière toute l'école.*

b. Quelle en est la valeur? *assez bonne.*

c. Source des revenus. *point de revenus. les frères de famille, payent le Régent.*

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *Non, puisqu'il n'y a point.*

14. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *le Régent touche un quarteron de blé, et quatre sols par an.*

15. Bâtiment de l'école. *par enfant a la maison de l'école.*

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *ancien.*

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *qu'une chambre pour faire l'école et pour le logement du Régent.*

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? *Non.*

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *la commune.*

186.



( 4 )

15°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Fait par moi Jean Abraham Charles  
Agent du dit Lomay le 10 Mars 1799.

P. Et Agent

( I )

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District?

e. Canton?

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

1871

N. 94